

# Scolarisation des enfants

L'école d'Euzet-les-bains fonctionne en «Regroupement Pédagogique Intercommunal» (RPI) avec les écoles de Saint-Hippolyte-de-Caton, Saint-Just-et-Vacquières et Seynes.

La gestion de ce regroupement est de la compétence d'Alès-Agglomération, chaque maîtresse étant directrice de son école.

Ainsi la maternelle est basée à l'école de Saint-Hippolyte-de-Caton, le cycle 2 à Saint-Just-et-Vacquières et le cycle 3 à Euzet-les-bains et Seynes.

Le transport des enfants sur les trajets domicile – école se font en autobus.

Pour toutes informations complémentaires sur celui-ci, veuillez vous rapprocher des institutrices.

La cantine est à Saint-Just-et-Vacquières.

Deux garderies sont à votre disposition, l'une à Saint-Just-et-Vacquières pour les enfants domiciliés à Seynes et à Saint-Just-et-Vacquières, l'autre à Euzet-les-bains pour les enfants domiciliés à Saint-Hippolyte-de-Caton et dans notre commune.

## Contacts utiles

- **Ecole maternelle** Saint-Hippolyte-de-Caton  
Institutrice : Mme Corinne VEYRUNES  
Tél. : 04 66 83 56 83
  
- **Ecole primaire cycle 2** Saint-Just-et-Vacquières  
Institutrice : Mme Muriel BALMELLE  
Tél. : 04 66 30 59 95
  
- **Ecole primaire cycle 3** Euzet-les-bains / Seynes  
Institutrices : Mme Géraldine MUNOZ-GARCIA  
Mme Emilie PEYRE  
Tél. : 04 66 83 54 06 (Euzet-les-bains)
  
- **Collège de rattachement** Collège de la Gardonnenque à Brignon  
Tél. : 04 66 83 30 60
  
- **Cantine** Mme Sandrine LAYRE  
Tél. : 06 19 55 65 08

# Plateforme Concerto Arpège

Depuis la rentrée de septembre 2018, votre commune a intégré la plateforme d'inscription et de réservation pour les activités périscolaires (accueils matin , midi, soir et cantine).

Les parents recevront le dossier Unique ainsi que les règlements intérieurs y afférents.

Les parents d'élève devront donc remplir le dossier unique de pré inscription qui sera alors saisi sur le logiciel.

Les parents pourront alors réserver et dé-réserver les activités par internet sur Espace Famille et, à terme, payer leur facture par internet.

Une permanence pour expliquer cela aux parents se fera courant juin sur votre commune.

Les écoles et le personnel recevront alors la liste des enfants inscrits aux accueils et en cantine chaque jour.

Le service se tient à votre disposition pour de plus amples renseignements.

## **Vos contacts :**

**Annabel GOMEZ**

Responsable Service Éducation Communauté d'Alès Agglomération Mairie d'Alès

Tél. : 04.66.56.11.68

Fax : 04.66.56.11.69

[annabel.gomez@alesagglo.fr](mailto:annabel.gomez@alesagglo.fr)

<https://alescevennes.espace-famille.net/alescevennes/index.do>